



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2003/57
31 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent trente et unième session, 11-14 novembre 2003,
point 4.2.27 de l'ordre du jour)

PROJET DE RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 3 AU RÈGLEMENT N° 65

(Feux spéciaux d'avertissement)

Transmis par le Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE)

Note: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRE à sa cinquantième session et il a été transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/GRE/2003/6, sans modification (TRANS/WP.29/GRE/50, par. 83).

Annexe 3, modifier comme suit:

«1. Jaune-auto*

...

limite vers le blanc: $y \geq 0,790 - 0,670 x$ »

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET:

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>